



Objet : Lettre ouverte UFE - UneMig

La Commission Paritaire de Branche du 23 octobre 2019 avait à son ordre du jour :

Négociation de l'accord de branche relatif aux mesures salariales 2020.

Or, en fait de négociation, il s'agissait plutôt d'une séance d'information sur l'augmentation du SNB et le niveau du plancher AIC que les employeurs voulaient bien consentir octroyer aux salariés des IEG. Compte tenu de leurs niveaux, l'ouverture à la signature d'un quelconque accord se trouvait superflue.

Ces mesures ont donc fait l'objet d'une recommandation patronale en date du 31 octobre 2019.

Si nous pouvons comprendre votre sollicitude à ne pas nous faire perdre notre temps, il n'en demeure pas moins que compte tenu du contexte spécifique de cette période, nous nous attendions à mieux, les salariés aussi.

En effet, l'empressement des employeurs à entrer dans une négociation sur le thème de la rémunération, en faisant l'impasse dans un premier temps sur la classification tout de même, pouvait nous laisser penser que là nous pouvions envisager une réelle négociation ; bref du grain à moudre.

Or, les mesures salariales 2020 entérinent plutôt un passage en force sur des positions employeurs qui, bien que nous en ayons eu un aperçu lors des séminaires ad hoc, pouvaient nous laisser espérer des marges de manœuvre.

Cela augure difficilement une négociation loyale sur la rémunération à la branche des IEG, et sur le rôle de celle-ci in fine.

Nous vous demandons donc de revenir à une position plus respectueuse à l'égard de notre branche et de ses salariés en ouvrant une véritable négociation salariale.